

Vente

Terrains *

- Parcelles non construites, objets de démolition, parcelles de forêt, etc... 5% du prix de vente
- Parcelles de terrain en droit de superficie, valeurs capitalisées à 4% de la rente ou des loyers des 12 premiers mois 5% du prix de vente

Immeubles I *

- Maisons familiales 3% du prix de vente
- Immeubles locatifs 3% du prix de vente
- Immeubles commerciaux et d'habitation 3% du prix de vente
- Bâtiments industriels et artisanaux 3% du prix de vente
- Immeubles d'hôtellerie et de restauration, établissements hôteliers 3% du prix de vente
- Maisons de vacances, chalets 3% du prix de vente

Immeubles II (en propriété par étage) *

- Maisons familiales, maisons en terrasse, appartements en copropriété 3% du prix de vente
- Bureaux et locaux commerciaux, locaux de vente 3% du prix de vente
- Surface industrielles 3% du prix de vente
- Appartement de vacances 3% du prix de vente

Immeubles agricoles *

3% du prix de vente

Frais supplémentaires *

Campagne publicitaire (panneaux, internet, presse, radio, télévision, etc...), documentations, plan(s) de situation, extrait(s) du registre foncier, extrait(s) de l'assurance immobilière, copies, frais de port, tél, etc...

décompte selon frais
ou selon accord

* Honoraires minimums par mandat de vente CHF 10'000.-
Tous les prix sont majorés de la TVA

Gérance / location

Gérance *

Immeuble I

- Immeubles locatifs jusqu'à 12 appartements 6% du loyer annuel net
- Immeubles locatifs à partir de 13 appartements 5,5% du loyer annuel net
- Immeubles commerciaux et d'habitation 6% du loyer annuel net
- Bâtiments industriels, artisanaux et de bureaux 6% du loyer annuel net

Décompte de frais de chauffage et charges accessoires 3% du décompte des frais

Immeuble II (en propriété par étage)

- Immeubles d'habitation jusqu'à 12 appartements CHF 550.-/an par unité
- Immeubles d'habitation de 13 à 25 appartements CHF 500.-/an par unité
- Immeubles d'habitation de 16 à 50 appartements CHF 450.-/an par unité
- Immeubles d'habitation à partir de 51 appartements CHF 400.-/an par unité
- Bâtiments industriels, artisanaux et de bureaux jusqu'à 12 unités 1,2 0/00 de la valeur ECA
- Bâtiments industriels, artisanaux et de bureaux dès 13 unités 1,0 0/00 de la valeur ECA

Location *

- Appartements 10% du 1^{er} loyer annuel
- Maisons familiales 10% du 1^{er} loyer annuel
- Locaux commerciaux et industriels 10% du 1^{er} loyer annuel

Frais supplémentaires *

Campagne publicitaire (panneaux, internet, presse, radio, télévision, etc.), formulaire, baux à loyer + divers documents, copies, frais de port, tél, frais de poursuite, contrôle de solvabilité, etc. décompte selon frais ou selon accord

En cas d'activité extraordinaires (travaux de rénovation importants, procédure juridique, cas d'assurance extraordinaire, etc...) et d'entente avec le/les propriétaire/s, Comte Immobilier pourra facturer des honoraires supplémentaires.

* Tous les prix sont majorés de la TVA

Estimation / planification / mandats spéciaux

Estimation *

- Estimation complète avec justificatifs et documents actualisés / selon tarif horaire env. CHF 1'500.-
- Evaluation approximative (orale + confirmation par courrier) / selon tarif horaire env. CHF 500.-

Planification *

- Projet de transformation maison familiale Selon tarif horaire
- Projet de transformation appartement en copropriété Selon tarif horaire
- Projet de transformation immeubles locatifs Selon tarif horaire
- Projet de transformation bâtiments industriels, artisanaux et de bureaux Selon tarif horaire

Mandats spéciaux *

Selon tarif horaire

Tarif horaire *

CHF 150.- / heure

Frais de déplacement *

Voiture
Train

CHF 0.80.- / km
1^{ère} / 2^{ème} classe

Frais supplémentaire *

Documentations, plan(s) de situation, extrait(s) du registre foncier, extrait(s) de l'assurance ECA, copie, frais de port, tél, etc.

décompte selon frais
ou selon accord

* Tous les prix sont majorés de la TVA